



## BULLETIN de novembre-décembre 2021

Madame, Monsieur,

Tous les membres du Bureau de St-Simon Environnement se joignent à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

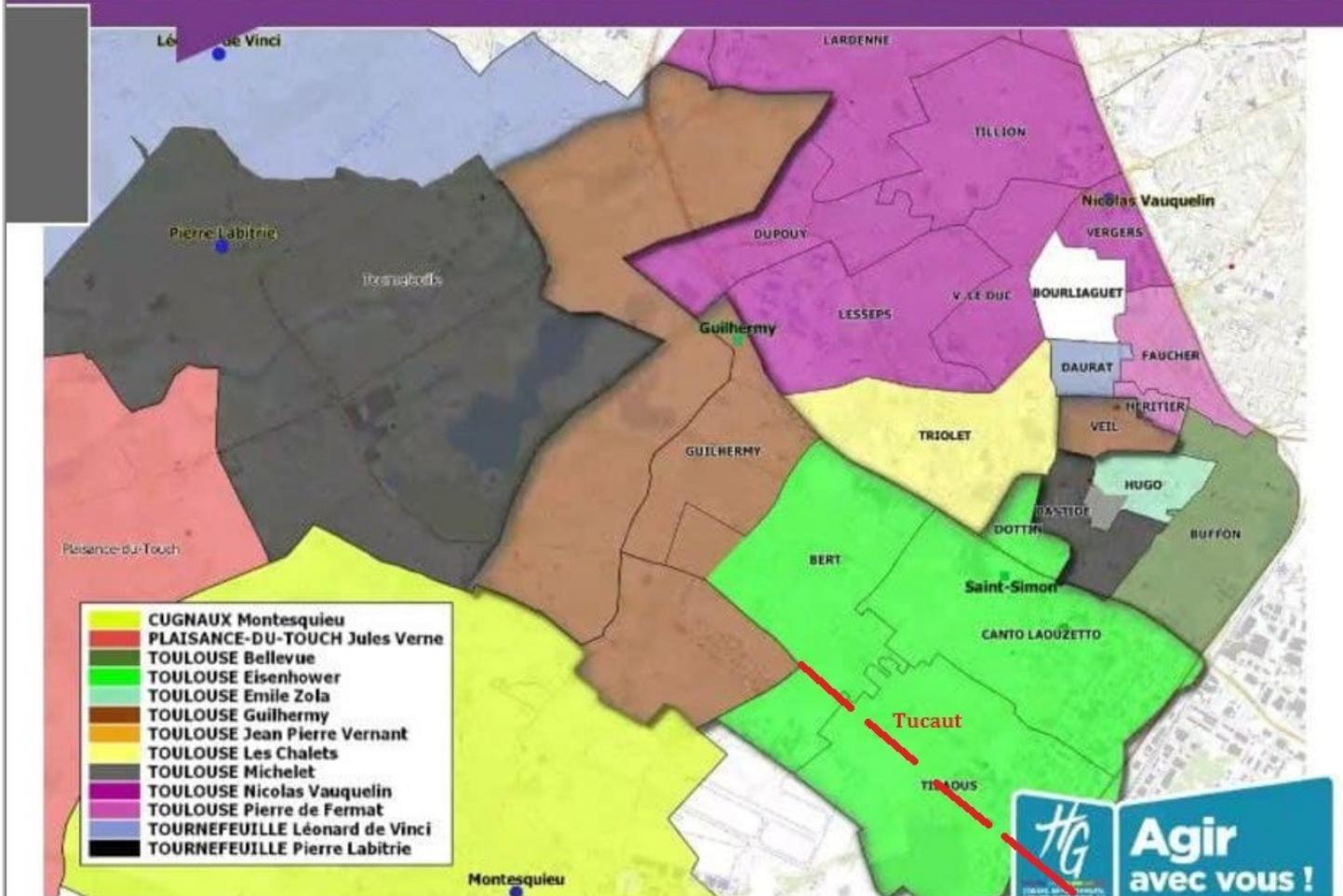
Nous vous informons dès à présent de la tenue de la Commission de Quartier le **26 janvier à 18 h 30** au Centre Culturel Liffard. La précédente Commission a été annulée pour cause de COVID, et nous espérons que celle de janvier pourra être maintenue.

Nous vous rappelons que les Commissions de Quartier sont des réunions publiques ouvertes à tous les habitants qui ont la possibilité d'échanger directement avec la Maire de Quartier sur les sujets touchant St-Simon (voirie, équipements publics, aménagements divers, enveloppe de quartier, urbanisme, etc...)

T. BARBERO, Président de St-Simon Environnement

### Collèges

## Les secteurs de recrutement à la rentrée 2022



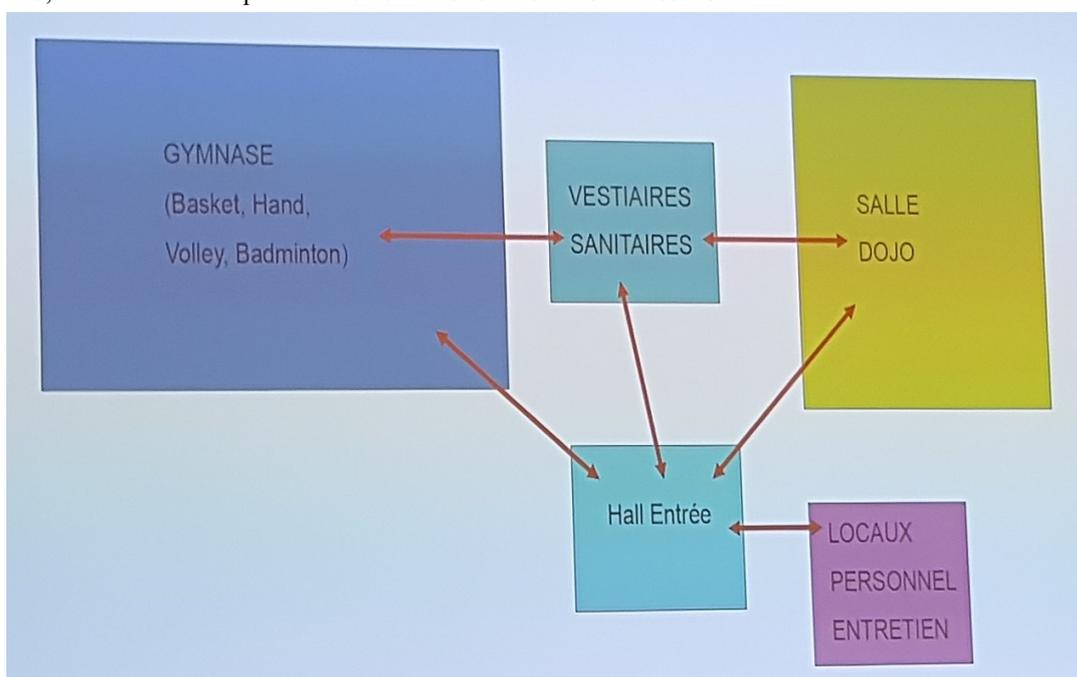
Plusieurs réunions ont été organisées en décembre par le CD31 pour présenter les modifications du projet de carte scolaire qui sera voté en Conseil en janvier 2022, pour une mise en application à la rentrée de septembre 2022.

Les habitants au sud du chemin Licard qui devaient au départ rejoindre le collège NXP ont été déplacés sur le collège Guilhermy. D'autres modifications concernant Tournefeuille et Cugnaux ont été effectuées. Il reste une inconnue concernant les élèves du groupe scolaire Bourliaguet (en blanc sur la carte) pour qui la décision n'est pas encore prise. En terme de proximité, nous sommes satisfaits de la sectorisation qui a été proposée. En comparaison d'un déplacement vers Vauquelin, la création de ces deux collèges va apporter un réel avantage aux élèves de St-Simon.

Lors de ces réunions, des demandes ont été formulées pour améliorer l'accessibilité en mode doux des collèges. Pour Guilhermy, la Métropole a prévu une piste cyclable sur une des voies goudronnées d'accès à la Ramée. Pour NXP, un accès provisoire sera opérationnel par le chemin de Canto-Laouzeto. Les parents présents ont insisté sur l'importance des options de langues et d'autres matières valorisantes pour renforcer l'attractivité de ces nouveaux collèges. Le travail avec le rectorat n'est pas achevé, et des consultations auront lieu au 1er semestre 2022.

## Gymnase

Mi 2025, le gymnase de St-Simon devrait ouvrir ses portes à Guilhermy, sur une parcelle jouxtant le collège. Cet équipement de 6,5 M€ devrait comprendre les volumes fonctionnels ci-dessous :



## Urbanisme

**Recours** : notre recours gracieux auprès du Maire pour que soit retiré le permis pour un collectif de 15 logements au **36bis ch du Loup** qui a été accordé malgré notre avis défavorable en Commission Urbanisme a été rejeté.

Nous ne sommes pas surpris puisque 100% de nos recours gracieux depuis 2014 ont été refusés.

**Dépôts** : permis pour un collectif de 3 logements au 29 route de Seysses, une maison individuelle au 12bis rue Bayes, une maison individuelle au 7 rue Simone Signoret, une maison individuelle au 22bis ch Licard et 2 maisons au 99 ch de Canto Laouzeto.

### **Permis accordés** :

Plusieurs permis pour des maisons individuelles : 60 ch de Villenouvelle, 15ter ch de Monlong, 3 rue Darboussier, 79 ch de Canto-L.

Un permis pour un collectif de 3 blocs représentant un total de 24 logements a été accordé au **352 ch de Tucaut**, sur une parcelle de 4227 m<sup>2</sup>.

Etant donné la proximité de la voie de bus en site propre et la faible densité du projet qui comprendra des espaces verts conséquents, nous avons émis un avis favorable à l'occasion de la commission urbanisme.

Un permis a été accordé au 5 rue Savignol pour 30 appartements sur une parcelle de 2000 m<sup>2</sup> située aux Tibaous.

Ce permis ne nous a pas été présenté en commission urbanisme, c'est une première.



## **Commission Urbanisme**

**16 chemin du Loup** : un projet nous a été présenté sur ce terrain de 2467 m<sup>2</sup> qui est occupé par une grande maison familiale. Ce projet prévoit 31 appartements.

Nous avons émis un **avis défavorable** (ainsi que le Collectif de Défense) car le projet prévoit la destruction de la maison, la suppression de plusieurs grands arbres et affiche une densité très largement supérieure aux règles du PLUi-H.

De plus, le chemin du Loup est la cible de nombreux projets de promotion immobilière et si la Mairie ne bloque pas ce projet, c'est toute la rue qui va subir le remplacement des maisons par des collectifs.

Nous avons également insisté sur le fait qu'ont été construits près de 800 logements collectifs dans la ZAC des Tibaous toute proche et qu'il faut conserver des maisons à Toulouse pour maintenir une offre variée d'habitations.

**39 et 39bis chemin Licard** : un projet nous a été présenté sur ce terrain de 6400 m<sup>2</sup> qui est occupé par 3 maisons.

Ce projet prévoit 77 appartements.

Nous avons émis un avis défavorable car le projet prévoit la destruction des maisons, la suppression de plusieurs grands arbres et affiche une densité très largement supérieure au PLUi-H.

Qui plus est, les 85 places de stationnement entraîneraient le stationnement dans le chemin Licard d'une vingtaine de véhicules, ce qui poserait des problèmes compte tenu des caractéristiques du chemin dépourvu de places de stationnement et de trottoirs.

## ***Rénovation de l'école Paul Bert rue Réguelogue***

La rénovation de l'école Paul Bert est maintenant programmée dans le budget de la Ville.

Elle fêtera ses 125 ans en 2024, date à laquelle les travaux sur le bâtiment principal seront terminés.

Ce bâtiment caractéristique des années 1900 avait bien besoin d'une remise aux normes et d'une réhabilitation pour accueillir dans de meilleures conditions les activités associatives qui y sont hébergées.

Elle revient de loin ! Voici un article de La Dépêche du 17 mars 2004

*"Les habitants et les associations de Saint-Simon ont été choqués quand ils ont appris que les bâtiments et terrains de l'École Paul Bert rue Reguelongue, devaient être **cédés par la municipalité à un promoteur privé** ( lire notre édition du 17 février 2004).*

*Cette annonce a eu l'effet d'un électrochoc et les associations Saint-Simon Environnement et les parents d'élèves de Paul Bert et Tibaous, ont interpellé collectivement le Capitole.*

*Fin février ils étaient reçus à la mairie de Toulouse pour débattre sur le sujet devenu le centre d'intérêt dans tous les commerces du secteur.*

*Il faut croire que les arguments des riverains hostiles à la disparition de l'édifice (dans tous les sens du terme) du patrimoine municipal ont été entendus. Ils viennent d'apprendre de Françoise de Veyrinas, député maire de quartier que : « Paul Bert 1 et les parcelles 112 et 109 ne seront finalement pas voués aux bulldozers ni cédés à un promoteur privé ».*

*Pour autant ils ne seront plus destinés à l'enseignement comme ce fut le cas pendant des décennies pour un grand nombre de riverains amoureux de leur quartier.*

*Les associations qui ont argué de la croissance constante des habitants sur le secteur et la nécessité de leur trouver des lieux pour se réunir ont été entendues."*



*Bert 1 et les parcelles 112 et 109 ne seront finalement pas voués*

Un grand merci à nos prédécesseurs de St-Simon Environnement qui ont évité en 2004 la destruction de cette école qui est qualifiée aujourd'hui de "marqueur" du quartier.

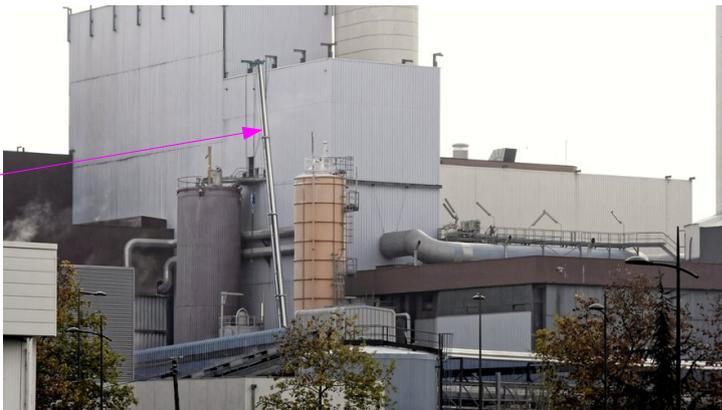
## Incinérateur

Un incident a eu lieu sur le site de l'incinérateur de la SETMI le 29 novembre.

Un silo de 25 m de haut contenant 130 tonnes de résidus de combustion s'est affaissé en se calant heureusement contre le bâtiment.

Il a été sécurisé au moyen de liens et d'une grue.

Par la suite, des opérations ont été menées pour pomper les cendres et il n'y aurait pas eu de dispersion de polluants dans l'air lors de cette opération.



Cet accident arrive alors qu'une concertation va être menée en 2022 sur l'avenir de l'incinérateur.

En effet, cet incinérateur qui est le plus vieux de France doit subir d'ici 3 ans des travaux évalués à 45 millions d'euros, afin de respecter les nouvelles normes environnementales.

Nous considérons que la question de la présence même d'un tel équipement en zone densément peuplée doit être posée.

## TELEO

### Pylône P1 : Parc de stationnement de l'Oncopole

- Hauteur du P1 = **70 m**
- Poids environ = **400 tonnes**
- Massif béton = 19 pieux de 12m de profondeur avec un massif de 13m sur 13m et 2m d'épaisseur = **750 tonnes** de béton armé
- Surface de peinture visible depuis le sol : **2.2 km<sup>2</sup>** équivalent à un ½ stade de foot

### Pylône P2 : Zone de loisir Pech David

- Hauteur du P2 = **30 m**
- Poids environ = **125 tonnes**



5 PYLÔNES

- Longueur de la soudure : **25 km** de soudure pour les 5 pylônes
- Nombres de boulons : **3500 boulons** fabriqués spécialement pour les pylônes (boulons tendus au vérin hydraulique)
- Nombres de galets : **240** pour supportage du câble tracteur

### Pylône P3 : Zone de loisir Pech David

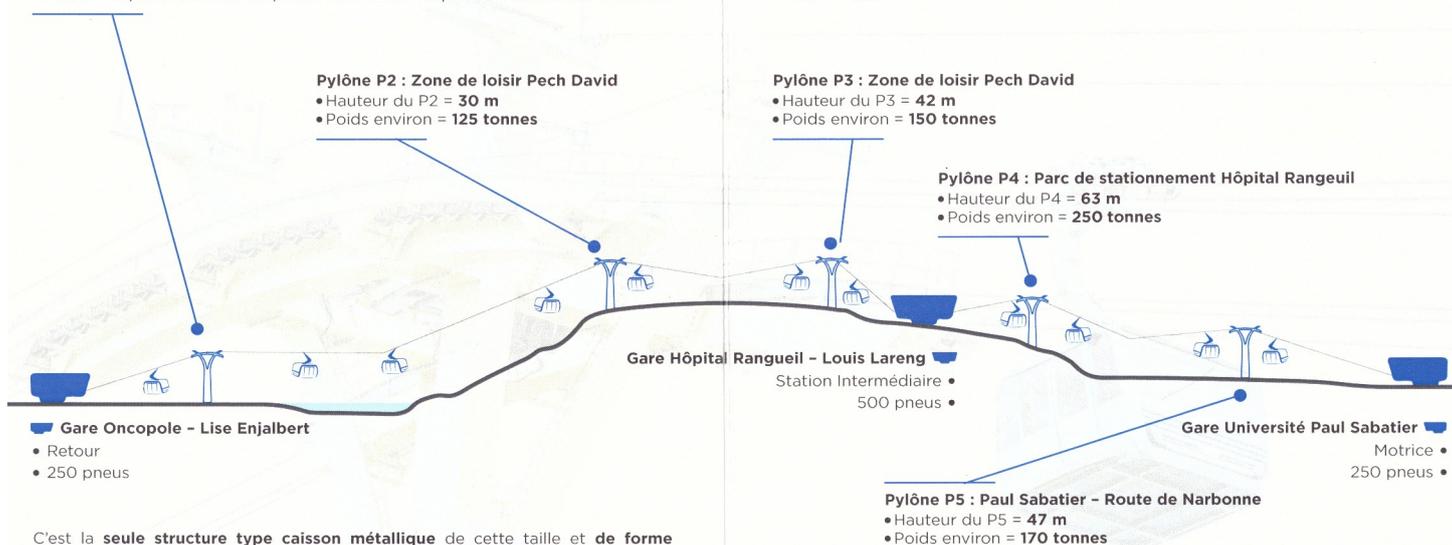
- Hauteur du P3 = **42 m**
- Poids environ = **150 tonnes**

### Pylône P4 : Parc de stationnement Hôpital Rangueil

- Hauteur du P4 = **63 m**
- Poids environ = **250 tonnes**

### Pylône P5 : Paul Sabatier - Route de Narbonne

- Hauteur du P5 = **47 m**
- Poids environ = **170 tonnes**



C'est la **seule structure type caisson métallique** de cette taille et de **forme rectangulaire** en France et en Europe.

Ce design si particulier a occasionné des études poussées en soufflerie pour valider le design avec l'ajout d'un amortisseur dynamique en tête de pylône limitant les vibrations sous l'effet du vent très stable du vent d'autan.

#### Autre comparaison de taille :

- Le pylône P1 (70m) est aussi haut qu'une tour de la cathédrale Notre-Dame (65m)
- La tête de pylône retournée ressemble à si m'éprendre à la Tour Eiffel

Poids total de l'ensemble des pylônes = **1.100 tonnes** (L'équivalent de 4 AIRBUS A380)

#### La capacité de transport de Téléo c'est l'équivalent de :

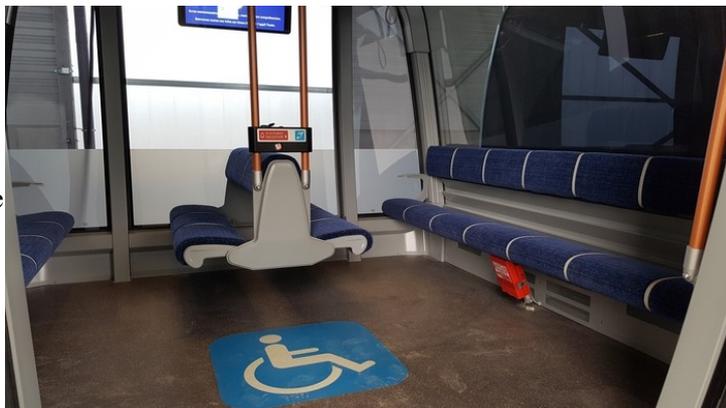
- 900 voitures ou taxis : soit des émission CO2 x **200**
- 30 BUS de ville 50 places : soit des émission CO2 x **6**
- 15 trams de 100 places : soit des émission CO2 x **4**

Téléo, le téléphérique urbain qui reliera l'Oncopole à l'université Paul Sabatier devrait être mis en service début 2022.

Un prolongement longeant Eisenhower qui relierait le métro Basso-Cambo a été évoqué dans le PLUi-H.

Rien n'est encore validé, mais cette option pourrait être intéressante pour St-Simon.

En attendant, voici une photo des cabines très spacieuses qui permettront de transporter également un vélo.



## Franciazal

Nous avons participé à une réunion publique organisée par la Mairie de Cugnaux, à laquelle étaient présentes mme Pellefigue, vice-Présidente de la région et mme Faure vice-Présidente chargée de l'économie à la Métropole, dont le thème portait sur l'avenir de Franciazal.

Si l'activité "avions d'affaire" ne décolle pas, en revanche, la location des hangars et la maintenance aéronautique fonctionnent bien.

La Métropole a acheté à l'Etat une vingtaine d'hectares sur lesquels une opération nommée VILAGIL va se développer. Elle se présente comme "accélérateur des mobilités intégrées au service du territoire durable".



Un technocampus "Hydrogène vert" est prévu sur le site et de nombreux emplois sont attendus.

Le calendrier de projet vise une fin des travaux en 2025.

La région participera au financement de cette zone d'activité.

**Le projet de Centre de R&D « Technocampus Hydrogène vert »**

**Contexte :** une très forte concurrence entre les territoires, en Europe et dans le monde... Des compétences académiques et économiques de 1<sup>er</sup> plan et une volonté collective de **préparer les ruptures technologiques de demain**, de nourrir l'écosystème industriel et économique par l'apport de connaissances et de compétences d'excellence liées à l'hydrogène, de créer un pôle à rayonnement mondial sur la thématique.

→ Le projet de Centre d'essais à Franciazal, « Technocampus Hydrogène vert »

**Ambition :** d'ici 2025, un **technocampus** (plus de 60MC d'investissements) : le plus grand centre européen de recherche, d'essai et d'innovation technologique dédié à l'hydrogène (partenariat avec le CNRS, l'Université de Toulouse, l'ONERA... Safran, Airbus, Liebherr et Vitesco Technologies). Maillon clé pour le déploiement des « avions de demain » et de la « mobilité du futur »

## Projet IDEFIX

Nous vous avons déjà parlé du projet Idefix porté par des habitants du quartier et en particulier par des membres du Collectif de Défense du quartier, qui vise à la plantation d'arbres à St-Simon. Une réunion a eu lieu avec la Mairie le 3 décembre. Nous en relayons ici le compte-rendu et adressons un grand merci aux habitants impliqués :

*Cet après-midi nous avons rencontré la direction des espaces verts, la référente de quartier ainsi que des ingénieurs du pôle territorial pour évoquer le rythme de plantation qui nous avait été annoncé à 25 arbres par an en moyenne sur 7 ans. Ceci ne nous avait absolument pas satisfait et avons remonté le problème à Mme Ochoa.*

*Il semble donc que le recours ait porté ses fruits puisque il est annoncé déjà à ce jour 13 arbres plantés et 87 le seront en mars 2022 soit un total de 100 arbres sur 2021/2022*

*L'année d'après, 2022 /2023 c'est à nouveau un engagement de 100 arbres qui est pris soit un total de 200 arbres. On en sera donc à 241 arbres plantés depuis 2020.*

*Ceci concerne les plantations en pleine Terre c'est à dire hors secteurs "débitumisés". La plantation en débitumisant étant plus complexe ( modification voirie/ défonçage du goudron) elle sera étudiée à partir de 2023.*

*Pour les localisations des plantations et afin d'en réduire les coûts, nous avons donné notre accord pour que cela se fasse secteur par secteur au choix de la Direction des espaces verts. Certains d'entre nous verront donc les premières plantations avant d'autres habitants mais tous les secteurs retenus seront plantés.*

*Nous attendons pour le 15 janvier 2022 notre fichier de travail mis à jour que je communiquerai, il contiendra l'avancement des premières plantations et mentionnera les prochains secteurs plantés.*

*Nous adressons nos remerciements à Madame Ochoa pour son engagement et sa détermination à soutenir notre démarche dans ce projet IDEFIX, merci également aux 30 habitants volontaires, artisans de ce projet qui se reconnaîtront.*

## Quand St-Simon était une commune autonome

Peu de gens le savent, mais St-Simon a constitué une commune le 8 août 1783 sous le nom de Villeneuve-Les-Saint-Simon. Cette commune ne dura pas puisqu'elle demanda son rattachement à Toulouse le 27 décembre 1790.

Cette histoire et bien d'autres est relatée dans le document nommé "Le déplacement de l'église de Saint-Simon à la fin du XVIIIe siècle : passage du domaine privé seigneurial à l'espace public communautaire" que vous pouvez consulter en [cliquant ici](#).

Vous y trouverez des informations et documents anciens passionnants qui relatent l'histoire de notre quartier. Bonne lecture.

## PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu dans la salle associative place de l'Eglise le **lundi 3 janvier** à 18h.

Les mesures sanitaires impliquent la possession du pass sanitaire et le port du masque (sauf si changement d'ici-là).

\*\*\*\*\*

### BULLETIN D'ADHESION 2022

**Vous pourrez adhérer votre adhésion à St-Simon Environnement pour 2022 en réglant par carte bancaire sur notre site : <https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>**

**Ou alors utiliser le papillon ci-après en joignant un chèque de 10€ par famille à Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin Liffard 31100 Toulouse**

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Adresse électronique pour recevoir les bulletins mensuels : : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

**Si vous n'avez pas d'accès internet l'Association vous propose de vous livrer les bulletins papier à domicile, cochez alors la case suivante.**

Je n'ai pas d'accès internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile